



Déclaration de politique générale du collège communal de Dour pour la législature 2013-2018 :

«DOUR 2013-2018 : POURSUIVRE ENSEMBLE LE CHANGEMENT : une gestion rigoureuse au service d'une action politique ambitieuse.

En l'espace d'une mandature seulement, le paysage communal dourois s'est complètement métamorphosé. La majorité 2006-2012 a doté notre commune d'outils indispensables à l'amélioration du cadre de vie de chaque Douroise et de chaque Dourois : une crèche communale moderne et accueillante, un Belvédère dont la réhabilitation va bon train, d'anciens sites industriels enfin dépollués, de nombreux trottoirs rénovés, des logements sociaux plus accueillants et en nombre croissant, l'amorce d'un processus de rénovation du centre urbain, la mise en place d'un plan communal de développement rural, une gestion responsable et efficace des déchets ménagers... Ces quelques exemples concrets illustrent parfaitement la dynamique insufflée depuis maintenant 6 ans grâce à une autonomie communale établie et des finances désormais saines et sous contrôle.

Nous avons beaucoup d'ambition pour notre commune de Dour. Et cette ambition, nous continuerons à l'assumer pour améliorer le quotidien de nos concitoyens et leur cadre de vie. Il reste tant de choses à mettre en place...

Les défis de la nouvelle majorité ne manqueront pas ! Et c'est avec humilité, probité et dans le parfait respect de l'intégrité de chaque Dourois, que les élus humanistes et libéraux poseront des actes concrets et mèneront des projets citoyens, tout en conservant la maîtrise totale des finances communales.

Les missions du collège s'articuleront autour de 12 thématiques dont j'ai l'honneur de partager avec vous les composantes fondamentales.

1. Mobiliser les forces vives

Fraichement installée, cette majorité sera de nouveau une majorité de proximité, une majorité très disponible et centrée sur les préoccupations du citoyen.

Pour mener à bien les nombreux défis des 6 années à venir, nous devons fédérer les forces vives qui font la richesse de notre commune; nous étofferons le réseau des réunions citoyennes dans chaque village de l'entité; nous veillerons au renouvellement des multiples conseils consultatifs (enfants, aînés, sportifs, monde culturel, personnes handicapées...).

Parce que la mobilisation passe avant tout par l'information, nous mettrons en oeuvre un réseau d'alerte SMS et courriels afin de diffuser rapidement et efficacement une information d'intérêt général ou une invitation.

Nous devons également répondre aux attentes spécifiques des jeunes. A cet effet, nous créerons un conseil consultatif des jeunes et des mouvements de jeunesse. Ce conseil devra être en lien direct avec les associations douroises et les deux établissements d'enseignement secondaire de notre entité.

C'est en poursuivant ensemble le changement que nous grandirons tous ensemble.

Dans cette optique, nous veillerons à valoriser le travail réalisé par notre administration communale. Celle-ci effectue en effet un travail dévoué et conséquent pour le bien-être des Dourois, travail trop souvent méconnu et pas toujours reconnu à sa juste valeur.

C'est en poursuivant ensemble le changement que nous grandirons tous ensemble. Conjuguons donc toutes les ressources de la majorité comme de l'opposition, **conjuguons** une vision constructive sur les nombreux dossiers à venir.

2. Notre environnement et nos espaces publics : poursuivons l'effort !

Dour n'est pas devenue *la commune la plus durable de la province du Hainaut* par le simple fruit du hasard ! La gestion des déchets mise en place en janvier 2011 a fait ses preuves. Elle est dorénavant efficace mais nous devons poursuivre l'effort dans ce domaine.

A cet effet, nous développerons, via un projet pilote subsidié par la Région Wallonne, notre propre unité de biométhanisation. La fraction organique de nos

déchets ménagers, actuellement traitée en province de Luxembourg, pourra donc être valorisée en biogaz sur notre territoire communal, de manière à réduire le coût de ce traitement mais également son empreinte écologique.

Un accent important sera mis sur l'éco-consommation. Le management des déchets ménagers sera associé à des incitations au compostage public dans certains quartiers, à une aide au compostage à domicile mais aussi à la poursuite des initiatives de sensibilisation dans nos écoles, auprès de nos concitoyens et plus particulièrement des personnes fragilisées.

Le Plan de Cohésion Sociale développera de façon annuelle une grande opération citoyenne de nettoyage du Ravel et, en étroite collaboration avec le CPAS, nous poursuivrons les efforts consentis en matière de politique de réinsertion par le travail en étoffant notre cellule «raton-laveur».

Ces actions devront être associées à la poursuite de notre lutte contre les incivilités environnementales mais également à nos campagnes de prévention.

Une attention toute particulière sera accordée au fleurissement de notre entité, notamment en bordure du RaVeL.

Enfin, dans le but d'optimiser la gestion des déchets sur Dour et d'en diminuer par conséquent les coûts, une étude sera réalisée concernant l'éventuelle reprise (totale ou partielle) par la commune des ramassages effectués de manière erratique par HYGEA.

En matière d'espace public, l'actuelle majorité a, durant les 6 dernières années, mobilisé un budget trois fois plus important que précédemment. Nous continuerons dans cette voie.

Dans quelques semaines la rénovation du trottoir de la rue de la Grande Veine sera terminée; débutera alors la construction des trottoirs de la rue des Canadiens. S'en suivront ceux de la Voie du Prêtre, de la rue du Coron et de la rue de Boussu.

Nous consacrerons 500.000 euros par an à de nouveaux dossiers de rénovation de trottoirs répartis dans chacun des cinq villages de l'entité.

En matière d'égouttage, après une partie de la rue Nacfer et la pose d'un nouveau collecteur d'eaux usées dans l'entité, nous entamerons très prochainement des travaux de grande ampleur aux rues Fally, Cauderloo et Mouligneau et nous maintiendrons nos actions en collaboration avec la Région Wallonne.

Nos projets tiendront compte, bien entendu, des obligations européennes et nos priorités pourraient donc en être quelque peu réorientées.

3. Sécuriser et partager l'espace public pour une meilleure mobilité

Un des aboutissements de la mandature qui vient de s'achever fut la création de dispositifs de protection des usagers de la route.

Suite à la finalisation des récents aménagements de la rue H. Harmegnies et de la rue de la Chapelle, de nombreux projets d'amélioration de la sécurité routière initiés par la Région Wallonne sur notre commune verront le jour.

Sur les voiries communales, nous poursuivrons la pose de coussins berlinois et les aménagements sécuritaires fleuris.

Notre commune ne dispose que d'un nombre restreint de pistes cyclables. En matière de partage de l'espace public, nous devons faire de l'aménagement de telles pistes une priorité.

Nous nous pencherons sur la création d'un lien cyclable entre la commune de Frameries et le Belvédère se poursuivant ensuite vers Wihéries et le bois de Cocars. Nous ferons de même entre la rue du Coin du Bois et la rue Ferrer, entre la Chapelle de Cocars et la route de Wallonie.

Dotée de 2 axes «RAVeL», notre commune dispose ainsi d'atouts majeurs. Nous faciliterons et favoriserons les accès à ce réseau de mobilité douce en le jonchant de «pré-RAVeL».

Tout comme les voiries agricoles rénovées à Elouges et à Wihéries, les circuits pédestres des «Trois Ruisseaux» et des «Stériles» constituent une excellente alternative de déplacement sur notre territoire. Nous développerons de nouveaux axes de promenade afin de créer progressivement un véritable maillage de déplacements doux. Un nouveau circuit est à l'étude entre Elouges et Wihéries.

Les récents parkings créés en centre-ville contribuent à l'accessibilité de Dour. Le futur aménagement de places de parking autour du parc renforcera davantage cette accessibilité ô combien importante pour l'activité économique de Dour.

Dour sera très attentive à la mobilité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Enfin, nous poursuivrons nos campagnes de sensibilisation à la sécurité routière auprès des écoles secondaires et primaires de notre entité.

4. Vivre en sécurité : l'affaire de tous

Le respect d'égal à égal est la condition *sine qua non* du «bon vivre ensemble». Il est le catalyseur d'une réelle sensation de sécurité.

Vivre en sécurité est l'affaire de tous. C'est bien évidemment une de nos préoccupations principales. Il est établi qu'accroître nos effectifs de police ne suffit pas à renforcer le sentiment de sécurité. Il s'agit également d'installer nos policiers dans des infrastructures adéquates, accueillantes, fonctionnelles.

Le premier semestre 2013 verra la concrétisation de l'hôtel de police de Belle-Vue, ultime étape du redéploiement des services de police dans notre commune, après les déménagements des sections de proximité et d'intervention.

La centralisation sur notre territoire des multiples services de notre zone de police ne fera que renforcer la proximité «citoyen-policier» et accroître leur disponibilité au coeur des quartiers.

Parallèlement, toujours dans le souci d'intensifier la disponibilité de nos agents de quartier, notre volonté sera de les décharger d'une série de tâches administratives qui pourront être confiées à des agents administratifs de renfort.

Les nouvelles technologies doivent seconder les fonctionnaires de police dans leurs nombreuses missions. Aussi, nous poursuivrons l'acquisition et l'installation de caméras de surveillance sur notre territoire et nous nous doterons d'un «radar amovible» répressif.

Vivre en sécurité implique également un profond travail de prévention. Déjà très conséquent dans nos quartiers, ce travail sera mené conjointement avec les équipes de l'Accueil en Milieu Ouvert installées à la cité des Chevalières, le Plan de Cohésion Sociale, le CPAS et le service de prévention déjà très actif. Outre les dispositifs en place, ces partenaires sociaux accentueront leurs actions préventives en vue, notamment, de lutter contre la recrudescence des violences intrafamiliales mais aussi de protéger et d'informer les jeunes face aux dangers de l'internet ou encore de lutter contre les assuétudes.

Dans cette optique préventive et de proximité, nous mettrons à disposition de nouveaux lieux de rencontre à la cité du Repos et nous rénovons celui de la cité Harmegnies.

La prévention ne réglant malheureusement pas tous les problèmes, nous renforcerons la lutte contre les incivilités et plus particulièrement contre les incivilités environnementales.

Nous étudierons avec les services de prévention et la police de proximité les modalités d'un renforcement de la répression dans les infractions mixtes de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie.

Vous n'ignorez pas que Douvrou compte, *intramuros*, un service incendie performant ainsi qu'un départ ambulance.

Nous veillerons à maintenir pour chaque Douvrois des services de secours efficaces et nous participerons ACTIVEMENT à la réforme de ces services. Douvrou devra y tenir un rôle essentiel sans grever ses finances communales.

Avoir des services de secours performants impose de dispenser une formation de qualité. Créée en 2008, l'école des Jeunes Sapeurs-pompiers rencontre un vif succès. Nous intensifierons notre soutien à cette structure, véritable vivier pour nos services de secours locaux en accordant une priorité à l'inscription des jeunes Douvroises et Douvrois.

5. Le commerce et le développement économique

L'approche en matière de développement économique et commercial doit être adaptée aux caractéristiques socio-économiques et démographiques de notre commune.

La mobilité, la fiscalité, l'environnement sont quelques-uns des facteurs qui influencent le dynamisme économique et commercial d'une commune.

Une commune doit remplir des fonctions d'habitat, de commerce, de culture, de loisirs ou encore de services.

C'est dans cette optique qu'elle doit créer les conditions favorables à l'activité des TPE et des PME, au développement des commerces, des services et des professions libérales afin de vitaliser, de manière adaptée, le centre urbain, les villages périphériques ou encore les zones d'activités économiques.

Le travail sur la propreté et plus particulièrement la propreté à proximité des commerces doit être poursuivi.

Un projet « Commerces propres » devra être mené, en association avec l'asbl « Dour Centre-Ville », afin de repenser la propreté aux alentours des commerces.

Les priorités en matière de Commerce et de Développement économique en lien avec les autres thématiques seront de :

- Réaménager en espaces publics conviviaux les traversées d'agglomération et les places publiques ;
- Encourager l'implantation d'activités de services, de TPE et de PME pour favoriser la mixité de fonctions dans les zones d'habitat et pour combler les friches urbaines ;
- Développer les marchés hebdomadaires au sein de notre entité en les agrandissant et/ou les spécialisant par exemple à destination des produits du terroir ;
- Augmenter le nombre de places de parking, de préférence aux abords du centre-ville ;
- D'encourager, si nécessaire, la planification des travaux et des aménagements d'urbanisme et de mobilité à proximité des zones de commerce avec les commerçants ;
- D'intégrer la composante « développement économique » dans le PCDR ;
- Assurer le maintien d'une juste fiscalité à destination des commerces et des entreprises afin de pas pénaliser le développement économique et commercial de l'entité ;
- Rendre à la ville son attractivité comme lieu de vie en y assurant propreté et sécurité pour ses habitants, en modérant la fiscalité immobilière (sauf pour les immeubles et terrains non-occupés de longue durée qui nuisent à l'environnement urbain), en favorisant l'attractivité du centre urbain, en multipliant l'offre de services culturels et sociaux et en luttant contre les incivilités.

6. La formation et l'accueil des jeunes

Inutile de rappeler l'importance que l'enseignement maternel et primaire joue dans le cursus scolaire de chaque élève. La qualité de notre enseignement communal revêt donc une importance primordiale.

L'enseignement sera une de nos priorités. Nous poursuivrons notre travail de collaboration avec les directions, les enseignants mais également les associations de parents afin de maintenir la qualité de notre enseignement.

Après l'enseignement en immersion en anglais dont le succès est indéniable, nous développerons, dans une autre implantation communale, l'immersion en néerlandais.

En matière d'infrastructures, nous poursuivrons nos travaux de rénovation et nous créerons dans les trois maisonnettes situées rue de France (site du Belvédère) des classes de dépaysement axées sur un projet pédagogique basé sur l'eau et le respect de l'environnement.

Les thématiques environnementales, mais également les activités d'éveil, l'alimentation saine, la biodiversité, gestion responsable des déchets, la sécurité routière,... constitueront les sujets phares des projets de sensibilisation qui seront développés dans nos écoles maternelles et primaires.

La pratique d'une activité sportive régulière sera également inculquée aux jeunes Dourois. Nous développerons d'ailleurs, sur le site de Plantis, des activités sportives récurrentes en connexion directe avec le complexe sportif de Moranfayt.

Enfin, nous cultiverons l'excellence en multipliant la participation de nos élèves à des projets tels que les Olympiades de mathématiques, la dictée douroise et nous intensifierons les initiatives d'émancipation sociale et culturelle au travers de classes vertes, classes de neige et d'excursions à vocation culturelle et pédagogique.

En l'espace de 6 années seulement, nous avons triplé la capacité totale d'accueil de la petite enfance pour atteindre aujourd'hui 87 places. Notre crèche communale flambant neuve a bien sûr «dopé» ces statistiques !

Nos projets dans ce domaine s'articuleront autour de la mise en place d'un service de garde d'enfants malades à domicile et de la création d'une structure de «prégardiennat» pour les enfants de 18 à 36 mois.

Un accueil extrascolaire à présent élargi et répondant à la demande des parents est organisé, pour TOUS nos établissements scolaires.

Afin d'optimiser son fonctionnement, nous ferons l'acquisition, dans le premier semestre 2013, d'un nouveau véhicule permettant le transport des enfants fréquentant l'extrascolaire vers leurs écoles respectives.

Enfin, notre salon de l'extrascolaire, le «Dour Extra School» et sa brochure constitueront le fondement promotionnel des activités culturelles, sportives et ludiques proposées dans l'entité tout au long de l'année.

7. La cohésion sociale, base du «bien vivre» ensemble

Dans la conjoncture économique que nous connaissons, la politique sociale que nous mènerons accordera une attention particulière à la perception des signes avant-coureurs de précarité.

L'objectif de notre politique sociale favorisera l'accomplissement d'un projet de vie et de participation à la vie sociale de notre commune.

Dans ce contexte, nous devons, plus que jamais, intensifier les collaborations «commune-CPAS-PCS-Logis dourois» et plus largement celles associant l'ensemble des acteurs sociaux de notre territoire.

Cette complicité nous permettra de mettre en oeuvre ces nombreux projets :

- Elargir et développer les services offerts aux plus âgés en matière de maintien à domicile et de mobilité : repas, aides médicale et sociale, taxi social. Le nouveau home qui sera construit dans le centre de Dour y contribuera largement.
- Intensifier la remise à l'emploi par :
 - l'augmentation du nombre d'articles 60 § 7 et d'articles 61, d'intérim d'insertion, de programmes de transition et de formation professionnelle, ... pour une mise ou un retour au travail réel ;
 - de cours d'alphabétisation et de réinsertion socioprofessionnelle ;
 - l'augmentation des synergies CPAS-ALE-EFT ;
 - la lutte contre la fracture numérique (mise à disposition de l'espace numérique).
- Enrichir le paysage des solidarités locales : GAC, boutique du coeur, volontariat,...
- Poursuivre l'organisation d'activités culturelles et récréatives accessibles aux personnes moins favorisées (article 27, chèques sports et culturels sur fonds propres,...).

En ces temps difficiles, beaucoup trop de Dourois s'éreintent à trouver un logement décent.

En matière de logement public, le Logis Dourois à présent sur de bons rails, concrétisera au cours de cette nouvelle mandature, de nombreuses réalisations.

Dans quelques mois, ce ne sont pas moins de 42 nouveaux logements publics qui sortiront de terre à la cité des Chevalières, du Repos et à Wihéries.

C'est parce que la vie de nos quartiers passe par la mixité sociale que nous renforcerons l'offre de logements en repensant leur répartition sur le territoire et en les intégrant au coeur de nos villages.

Au-delà de cette nouvelle offre de logement, le parc existant fera l'objet de toute notre attention.

Nous multiplierons les interventions sur notre parc immobilier afin notamment de réduire les coûts énergétiques (travaux d'isolation, d'installation de chaudières performantes,...) mais aussi en veillant à l'amélioration du cadre de vie de nos résidents (réfection des trottoirs, embellissement des espaces publics).

Nous encouragerons l'accès à la propriété en poursuivant notre politique volontariste de vente de logements sociaux.

Au niveau de l'offre de logements privés, en étroite collaboration avec les services de police, nous intensifierons notre chasse aux marchands de sommeil et aux domiciliations fictives afin de garantir à chaque Dourois un logement décent.

8. Le sport et la culture en tant que vecteurs de cohésion sociale, d'éducation de valeurs et d'échanges multiculturels et intergénérationnels

C'est parce qu'il implique la solidarité, le respect de l'autre et des règles, mais aussi parce qu'il contribue à la lutte contre l'insécurité que le sport est un véritable levier de cohésion sociale.

Au cours de ces dernières années, nos clubs sportifs n'ont cessé de prospérer et nos talents individuels de briller dans les plus hautes sphères belges et internationales.

Pour une population de moins de 17.000 habitants, l'offre sportive de notre commune est conséquente. Notre volonté sera de la maintenir, de la promouvoir et de l'étoffer.

A ce sujet, nous maintiendrons et développerons les collaborations permettant d'étendre le programme des stages sportifs proposé l'été aux autres vacances scolaires.

De nouvelles infrastructures consacrées au football et au tennis verront le jour très prochainement sur les sites de Moranfayt, du Belvédère et du chemin des 34.

Celles-ci donneront la part belle à la formation et l'éducation. En effet, nous créerons à Moranfayt un centre de formation des jeunes au football tandis qu'au Belvédère, une asbl tennistique proposera d'initier les plus jeunes à ce sport; aussi, l'extension du centre sportif d'Elouges, avec son point relais cycliste au bord du RAVeL, placera les sportifs dourois dans des conditions optimales.

Nos ambitions en termes d'infrastructures sportives n'en resteront pas là. Depuis maintenant de nombreuses années, les arts martiaux occupent une place importante dans le paysage sportif dourois et plus particulièrement élougeois.

Le projet d'acquisition de la salle de gym de l'ancienne école primaire libre d'Elouges va bon train et permettra au judo club d'Elouges mais aussi aux autres disciplines semblables (jiu jitsu) de disposer de locaux fonctionnels.

Afin de désengorger le complexe sportif d'Elouges, cette mandature devra également offrir aux sportifs de notre entité une nouvelle infrastructure sportive au coeur du centre urbain de la commune et proposer ainsi aux enfants de l'école communale du Centre une salle de gymnastique adéquate.

Ces dernières années, notre pays a trop souvent été touché par des accidents médicaux graves (arrêts cardiaques) survenant au coeur de notre pratique sportive.

Nous équiperons nos pôles sportifs majeurs de défibrillateurs et, annuellement, à charge communale, nous organiserons un module de formation aux premiers secours pour les responsables des clubs sportifs mais aussi pour les enseignants du réseau communal.

Enfin, le conseil des sports veillera à véhiculer le fair-play et l'éthique que le sport présuppose et pérennisera le soutien aux clubs par la recherche de subsides, l'achat de trophées, les chèques sports,... .

En matière culturelle, à Dour, ça bouge !

Depuis 2007, nous mettons l'accent sur un vrai projet culturel diversifié : conseil culturel, délocalisation des activités culturelles, spectacles de rue, partenariats avec les artistes locaux, génération RAVeL, expositions à profusion,... .

Reconnu pour la qualité et la diversité de sa programmation, notre centre culturel se doit d'être reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous y oeuvrerons avec conviction et acharnement. C'est le défi culturel de cette nouvelle mandature !

A Elouges, le musée Mulpas devra se trouver un nouvel écrin et se transformer en un «Espace Citoyen et Muséal». L'Eglise du quartier du «Monceau» à Elouges, en cours de désacralisation, pourrait l'accueillir.

Des projets centrés sur la transmission des vécus et des savoirs y seront développés avec nos aînés à partir des collections existantes que nous mettrons en valeur.

Les activités proposées par la bibliothèque communale ne cessent de se développer : expositions, petits-déjeuners et soirées littéraires, stages linguistiques,... Nous sommes donc tenus de proposer à ses habitués un espace plus important et novateur. L'immeuble acquis à la rue du marché nous le permettra.

Quelle commune de la taille de la nôtre peut se vanter de compter parmi ses rangs tant de talents ? Peintres, photographes, sculpteurs, chanteurs lyriques, musiciens et sociétés musicales,... . Nous les soutiendrons dans leur travail créatif et les aiderons dans la promotion de leurs «events».

En route pour Mons 2015 !

Dour fut une des premières communes de notre arrondissement à «cotiser» pour Mons 2015 !

Un élément est inhérent à toutes les Capitales européennes de la Culture : la richesse née de la diversité locale.

C'est cette diversité culturelle locale que le festival «Les Tornades» de Wihéries s'efforce de promouvoir et c'est la raison pour laquelle cet événement sera le projet phare de notre commune dans le cadre de «Mons 2015, Capitale Européenne de la Culture».

9. Belvédère, Four à Chaux et Ferrand : la renaissance de sites exceptionnels

Site le plus visité de la Province du Hainaut lors des dernières fêtes du patrimoine, les Dourois nous ont exprimé leur engouement de renouer avec le Belvédère.

Acquis en 2007 et rénové grâce aux subsides de la Région Wallonne, la phase 2 de sa réhabilitation débutera dans quelques semaines.

Celle-ci permettra d'y créer un centre récréatif et sportif proposant des terrains de tennis, un parcours santé, l'aménagement intérieur de la tour avec un «club-house» et des vestiaires.

Dans son ultime phase, ce site exceptionnel se dotera d'un étang de nage de près de 12000 m² avec traitement biologique de l'eau.

Quel gâchis pendant tant d'années à la carrière du Four à Chaux Waroquier ! La mission d'assainissement à présent terminée, ce site voit chaque we, de nombreux amoureux de la plongée y chausser leurs palmes.

Parfaitement géré par le club «Hainosorus Boussu-Dour», nous y développerons un centre de loisir axé sur le sport aventure.

En synergie avec le Belvédère tout proche, nous créerons une plate-forme pédagogique à deux pôles dédiée aux thématiques environnementales.

Sur le site de Ferrand, les choses vont bon train également !

A présent débarrassé de ses 15.000 M³ de déchets divers, nous pouvons envisager d'y développer un projet pédagogique.

En effet, très récemment, le collège a validé le principe d'y développer, avec l'aide d'une ASBL dont l'objectif est de démontrer la relation entre la production de papier et l'environnement dans une perspective de développement durable, un projet de plantation d'arbres.

Le site se verra alors doté d'un sentier éducatif de promenade à travers une plantation de plus de 1000 arbres.

Associé à la plantation d'espèces mellifères (plan MAYA) et au futur monument que nous y édifierons à la mémoire des mineurs, ce site constituera enfin une porte d'entrée digne du Parc Naturel des Hauts Pays.

Ensemble, Le Belvédère, le four à chaux et Ferrand constitueront un maillage incontournable pour les activités familiales, récréatives, ludiques et sportives.

10. Les rénovations urbaines de Dour et d'Elouges et le plan communal de développement rural ou comment améliorer profondément le cadre de vie de chaque Dourois à l'horizon 2020 !

Avec la récente création de nouveaux parkings, la rénovation urbaine du centre de Dour est bien entamée.

Dans quelques mois, nous entamerons le premier dossier de cette vaste opération en aménageant le parc communal et les rues Delval, Pairois et Decrucq.

Au cours des 10 années à venir, les espaces publics et le bâti de l'axe «Trichères-Belvédère» se verront complètement métamorphosés et redynamiseront le centre-ville.

Dans ce programme, nous nous consacrerons à l'amélioration de la Grand-rue, au lien entre le parking rue G. Leman et l'école communale du centre, à l'amélioration de l'accès du parking grand place, au lien entre le parking grand place et le Belvédère, à l'amélioration du bâti dans tout le périmètre de rénovation urbaine,...

La création du nouveau quartier de «l'îlot de la brasserie» à proximité des rues du Peuple, F. Masson et A. Danhier, avec sa création de 200 logements de qualité, d'un nouveau home et de résidences pour les seniors contribuera activement à la relance du commerce local.

Enfin, déstructuré et en manque de convivialité, le quartier de Plantis retiendra toute notre attention et fera l'objet d'une étude préalable à une nouvelle opération de rénovation urbaine.

Elouges aussi bénéficie d'une opération de rénovation urbaine.

Ratifiée lors du conseil communal du 20 décembre 2010, cette opération envisagée dans les quartiers de la rue de Là-Haut, rue de la Paix, rue Courteville, chemin des 34 et, en partie, les rues de la Fontaine, du Commerce, de la Grande Veine et de la gare de Wihéries, améliorera considérablement le logement et les espaces publics de ce périmètre à l'horizon 2020.

La composante rurale des villages de notre entité ne sera pas délaissée.

En effet, dans quelques semaines, la commission locale de développement rurale terminera la première phase de ses travaux : la constitution des fiches projets.

C'est après l'avoir présentée à la Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire (CRAT) en février 2014 que la première opération du plan communal de développement rural verra alors le jour fin 2014.

11. Protéger notre patrimoine et veiller à la protection de la nature et de la biodiversité

Avec le Belvédère, la Chapelle de Cocars, le châssis à molettes de Sauwartan,... notre commune regorge de sites riches et emblématiques.

Vous connaissez nos projets pour rendre au Belvédère son lustre d'antan.

Située dans le bois de Cocars récemment acheté par la commune, nous venons d'entamer auprès du Ministre wallon du patrimoine les démarches relatives à la reconnaissance au patrimoine wallon de la Chapelle de Cocars.

En partenariat avec le centre culturel, nous envisageons d'y organiser des activités culturelles. Ce site bucolique s'y prête tellement bien.

Toujours au rayon de notre patrimoine, nous mettrons toute l'énergie nécessaire à la préservation du châssis à molettes de Sauwartan.

En contact avec le propriétaire et la Région Wallonne, nous souhaitons rendre cette curiosité architecturale accessible à un large public.

Notre patrimoine c'est avant tout la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre libres.

En 2014, dans le cadre du centenaire du début des hostilités de la 1^{ère} guerre mondiale et puis en 2015 à l'occasion du septantième anniversaire de fin du deuxième conflit mondial, nous mettrons à l'honneur nos aînés au travers différentes manifestations mémorielles.

Notre patrimoine, c'est aussi celles et ceux qui nous ont malheureusement quittés, jeunes ou moins jeunes, toujours trop tôt et auxquels nous nous devons de respecter et de faire respecter la mémoire et le repos.

Nous aménagerons et améliorerons, en concertation avec les familles, des lieux de repos et de souvenir et nous serons très vigilants au respect de ces lieux de recueillement personnels et familiaux.

C'est parce que notre commune se caractérise par une large composante rurale que la protection de la nature et de la biodiversité est au coeur de nos engagements.

Acteur investi dans la classification en tant que réserve naturelle du Terril Frédéric, nous poursuivrons dans ce sens en lançant une procédure de classement pour la vallée du Hanneton entre Dour et Boussu.

Après le fauchage tardif de nos fossés et bords de route, après l'adoption du plan maya, nous doterons notre commune d'un véritable Plan Communal de Développement de la Nature afin de préserver la diversité naturelle de la flore et de la faune.

12. Les finances communales : l'attention de chaque instant

Sur une seule mandature, nous avons pu ramener la commune à l'équilibre financier tout en réduisant les impôts locaux.

La crise financière que nous subissons nous impose une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics.

Cette gestion est l'une de nos plus grandes fiertés ! Nous lui resterons fidèle en :

- Poursuivant la chasse aux gaspillages.

Celle-ci devra également concerner le CPAS, la zone de police et plus largement les nombreuses ASBL et intercommunales dont les budgets dépendent intégralement ou partiellement de financements communaux.

Nous demanderons aux représentants communaux siégeant dans ces différents organes d'y accorder la plus grande attention.

- Promouvant l'activité économique

Il est de notre souhait d'éviter tout recours aux taxes pénalisant le développement économique et commercial de l'entité et de promouvoir les partenariats public/privé (ppp) afin de diminuer les dépenses d'investissement et donc de limiter les charges de dette qui pèsent sur la fiscalité locale.

Enfin, en matière de fiscalité communale en direction des citoyens, nous continuerons à privilégier une politique n'alourdissant pas ce type de prélèvement (sauf pour les immeubles inoccupés de longue durée et qui nuisent à l'environnement urbain).

Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chères Douroises, Chers Dourois,

Voici donc l'aventure audacieuse et ambitieuse que le nouveau collège communal mettra en oeuvre ces 6 années à venir.

Sans détours, cette belle aventure identifie les enjeux et les défis majeurs de notre commune, celle que nous aimons tant.

Se fixer des objectifs à 6 ans n'est pas chose aisée. C'est la raison pour laquelle ce programme de politique communale, cohérent, clair et fédérateur connaîtra très certainement des ajustements en cours de mandature.

Il y a quelques semaines, le collège décidait de répondre à l'appel à projet relatif au «Programme Stratégique Transversal».

Vous devez y déceler la volonté commune du collège et du personnel communal de s'inscrire dans une démarche de gouvernance moderne axée sur une culture de la planification et de l'évaluation.

Le P.S.T. nous dotera d'une vision globale de notre commune déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels mais surtout en actions concrètes.

Ces actions concrètes, ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à les cristalliser afin d'améliorer le quotidien de chaque Douroises et de chaque Dourois.

Alors conseillers de l'opposition et de la majorité, nous comptons votre rigueur, votre esprit d'entreprise et votre vision constructive parce que... Dour le vaut bien !